

Être le témoin conscient que nous n'avons pas eu

Intervenir lorsqu'un enfant est humilié ou violenté implique d'accepter d'accueillir nos propres souffrances. Témoignage.

En ouvrant peu à peu les yeux sur la profondeur de ma souffrance et sur les conséquences du mépris infligé à la conscience qu'incarne chaque enfant, je me suis vite senti interpellé par la question de savoir ce que je pouvais faire pour que cela change. La réalité que j'entrevois me paraissait insoutenable. Dans mon désarroi, j'aurais souhaité par exemple qu'on puisse imposer la lecture des livres d'Alice Miller à tous les parents. Inconsciemment, je voulais éviter d'être davantage confronté à mon histoire et à ce que j'avais moi-même reproduit sur mes enfants.

Projection de ma souffrance

Lorsque je voyais un adulte humilier ou frapper un enfant, j'étais saisi d'une révolte et paralysé en même temps à l'idée d'intervenir. Un jour dans un bus, alors que je venais de revivre en thérapie l'horreur d'une douche froide que ma mère m'avait infligée, j'entendis une jeune femme menacer tranquillement sa fillette de la même torture. J'avais envie de lui parler de mon vécu, mais restai

pétrifié. J'étais incapable d'articuler un mot, de crainte qu'elle ne retourne sa colère contre moi. Sans m'en rendre compte, je projetais sur cette femme la terreur vécue face à ma mère et voulais la faire taire pour ne pas ressentir ma propre souffrance. Dans ces conditions, en supposant que j'aie pu surmonter ma stupeur, je l'aurais certainement condamnée. Elle se serait sentie menacée et aurait vraisemblablement rejeté mon intervention.

Au cours de mon travail thérapeutique, il m'a été difficile d'accepter que je puisse moi-même incarner le parent abusif qui utilise ses blessures pour justifier ses actes. Mais en réalisant cela et en continuant d'accueillir mon passé, des situations délicates de ce genre m'apparaissent sous un jour nouveau. Je pouvais voir l'adulte emporté dans la répétition compulsive de sa souffrance, tout en le considérant comme pleinement responsable de s'ouvrir à son histoire personnelle au lieu de rejouer sur son enfant. Dans certains cas, il me fut possible d'intervenir tout en sachant que le parent se sentant pris en faute - donc coupable - allait m'opposer ses défenses et que celles-ci feraient écho à celles que mes parents m'avaient opposées: *Vous n'avez pas de leçon à me donner! Les enfants*

doivent apprendre à obéir! Pensez-vous être plus malin que les autres?

Témoin conscient

Je réalisai aussi que je pouvais entrer en relation avec l'enfant, lui parler de sa situation et de ce que j'avais moi-même vécu de douloureux avec mes parents. Je le vis reconnaissant qu'un autre adulte intervienne et confirme sa souffrance. Récemment, une jeune élève me provoqua en me donnant une petite tape sur les doigts. Je lui dis que je n'aimais pas ça parce que mes parents m'avaient aussi frappé à cet endroit et que je trouvais injuste que ses parents fassent de même avec elle. J'ajoutai que sa mère connaissait ma position sur les châtimements corporels puisque je lui avais passé un livre sur la fessée¹ et que nous en avions parlé. Sitôt le cours terminé, la fillette interpella sa mère en ma présence sur le sujet de la discipline familiale.

D'abord sur la défensive, celle-ci commença par minimiser: *Dis tout de suite qu'on te martyrise! Tu n'as pas l'air si malheureuse!* Mais comme je restai à l'écoute, puis confirmai le vécu de l'enfant sur la base de la reconnaissance de ma propre histoire, la mère se détendit et aborda plus franchement la question devant sa fille. Oui, sa propre mère l'avait battue jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans et oui, il lui était encore trop souvent difficile de retenir sa main, si bien que ses enfants recevaient une raclée par trimestre environ. Si douloureuse que cette situation soit, la fillette rayonnait d'entendre son vécu confirmé en présence d'un autre adulte et serrait affectueusement sa mère par la taille.

En accueillant par la suite mes sentiments, je réalisai combien j'avais souffert que personne n'intervienne auprès de mes parents pour dire que la violence éducative qu'ils m'imposaient était une torture. Sans témoin conscient et confirmant, j'étais resté enfermé dans la solitude, persuadé que personne ne pouvait me comprendre. En choisissant de prendre cette place auprès de cette fillette, j'étais une fois de plus confronté à la profonde détresse que j'avais si longtemps refoulée.

Marc-André Cotton

Note:

¹Olivier Maurel, *La Fessée, 100 questions-réponses sur les châtimements corporels*, éd. La Plage, 2001.

L'Islande interdit la fessée

Ce pays rejoint les nations qui garantissent aux enfants une protection légale contre les châtiments corporels.

En mars, le gouvernement islandais a fait adopter une nouvelle loi qui achève le processus d'interdiction totale des châtiments corporels en rendant ces derniers illégaux à la maison. L'article 28 dit: «*Les parents ont l'obligation de protéger leurs enfants de toute violence physique et mentale et d'autres comportements dégradants ou humiliants.*» Cette disposition prohibe explicitement l'usage des châtiments corporels par les parents et complète le *Child Protection Act* de 2002, qui leur faisait déjà obligation de «*traiter leurs enfants avec soin et respect*» et de «*sauvegarder leur bien être en tout temps.*»

Outre-Atlantique

Les étudiants du Delaware (USA) pourront bientôt suivre leurs classes sans craindre d'être fessés par le proviseur. Le législatif vient en effet d'adopter une loi interdisant toute forme de châtimement corporel dans les écoles. Approuvé par une large majorité des deux chambres, cette loi fera du Delaware le 28^e état à renoncer à cet usage. Les châtiments corporels, administrés rituellement à l'aide d'une batte de bois (*paddling*), sont encore courants dans le Sud. Au Mississippi et en Arkansas, deux états qui détiennent de tristes records en la matière, près d'un élève sur dix peut se voir ordonner de se pencher en avant, de se tenir les chevilles tandis que l'enseignant ou un supérieur lui frappe le derrière trois fois ou plus.

www.nospank.net/news4.htm